

**AVIS DE CONCOURS
POUR LE RECRUTEMENT DANS LES CORPS DES
INGENIEURS TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

SESSION 2018

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DU :
mardi 3 avril 2018 à partir de 12 heures au vendredi 27 avril 2018 à 12 heures

POUR L'AFFECTATAIRE: Rectorat de l'académie de Strasbourg, sont ouverts
les concours I.T.R.F suivants dans les **B.A.P. G :**

Rectorat
Direction des
examens et concours
DEC 1
Bureau 202

Affaire suivie par
Jean-marc ROMENS
Téléphone
03 88 23 36 54
Fax
03 88 23 38 02
Mél.
jean-marc.romens
@ac-strasbourg.fr
Référence :

CORPS	Catégorie du Corps	BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET SPECIALITE	NATURE DU CONCOURS POSTES Numéro du concours
ingénieur d'études	A	BAP G ; Patrimoine immobilier Logistique Prévention Chargé d'opérations immobilières	CONCOURS INTERNE 1 poste
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL R. de FORMATION 2 ^{ème} CLASSE	C	BAP G (Logistique) Emploi type : OPERATEUR (TRICE) LOGISTIQUE.	CONCOURS EXTERNE - 1 poste
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL R. de FORMATION 2 ^{ème} CLASSE	C	BAP G (Logistique) Emploi type : OPERATEUR (TRICE) LOGISTIQUE.	CONCOURS INTERNE - 1 poste

A) MODALITES D'INSCRIPTIONS :

PROCEDURES D'INSCRIPTION

VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE

- par INTERNET SUR LE SITE SUIVANT DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>
(RUBRIQUE : Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation)

LIEN DIRECT:<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrff>

Le dossier de candidature personnalisé peut être obtenu sur ce site :
3 avril 2018 à partir de 12 heures au 27 avril 2018 à 12 heures

L'attention des candidats est appelée en ce qui concerne la date limite de dépôt ou d'envoi de dossier, (le cachet de la poste faisant foi) aux centres organisateurs correspondants, dont l'adresse figure sur la première page des dossiers.

Il appartient aux candidats d'imprimer leur dossier d'inscription.

Tout dossier d'inscription déposé ou expédié après la date limite entraînera le rejet de la demande d'inscription.

L'inscription à un concours ou à un examen professionnel étant un ACTE PERSONNEL. En conséquence, il appartiendra à CHAQUE CANDIDAT d'effectuer lui-même cette démarche

CONDITIONS A REMPLIR et INFORMATIONS (Voir page suivante)

B) CONDITIONS A REMPLIR.

1°) Conditions générales : *notamment* :

-jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions,
-se trouver en position régulière au regard du code du service national,
-remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction,
-remplir les conditions de diplôme prévues par les statuts , sauf pour les mères ou pères d'au moins trois enfants,

2°) Conditions de diplôme et conditions particulières (propres à chacun des concours):

L'ensemble des conditions requises à l'inscription aux concours de droit commun externe et interne est disponible sur le site internet suivant :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

C) MODALITES DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroule en **deux phases** : une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

D) NATURE DES EPREUVES

La nature des épreuves d'admissibilité et d'admission est disponible sur le site internet.

E) INFORMATIONS DIVERSES

En cas de problèmes techniques d'inscriptions : connecter vous sur le support technique ci-dessous:

LIEN DIRECT: enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23691/service-d-assistance-technique-a-la-preinscription.html

(sur le site : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> Rubrique concours / assistance technique)

Renseignements administratifs sur l'organisation des concours: Jean-marc ROMENS
03.88.23.36.54 au Rectorat Direction Examens Concours dec 1

Localisation des postes et profil des emplois :

- Liste des postes et des centres organisateurs: disponible sur le site internet I.T.R.F

-

Document non contractuel :

CES INFORMATIONS RELATIVES AU CONDITIONS ET AUX EPREUVES SONT MISES A JOUR SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.